



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Covid 19 - Fonds de solidarité pour les familles des lycéens

Publics concernés

Lycéen, Particulier

Domaines secondaires

Éducation et formation, Lycées

Vous avez un ou des enfants inscrit(s) dans un lycée de Nouvelle-Aquitaine et vous vous trouvez en difficulté financière en raison d'une perte significative de revenus liée au Coronavirus. Vous pouvez prétendre à une aide ponctuelle pour vous aider à financer toute dépense liée à la scolarité.

Échéances

Novembre 2020.

Selon le calendrier précisé par l'établissement scolaire dont dépend l'élève.

L'établissement est en charge de l'instruction du dossier.

La commission d'aide sociale de chaque établissement se prononce sur la demande.

Objectifs

Réduire les inégalités économiques et sociales en période de crise sanitaire liée à la Covid-19 en aidant les familles des lycéens en difficulté économique.

Bénéficiaires

Les familles des élèves (lycéen(ne)s et étudiant(e)s) scolarisé(e)s en Nouvelle-Aquitaine dans un lycée public ou privé sous contrat relevant de l'Education nationale, de l'Agriculture ou des Affaires maritimes.

Modalités

Quel montant ?

L'aide voulue par la Région peut aller **jusqu'à 80 % du montant de la facture** pour laquelle elle est demandée.

Son montant est fixé par la commission d'attribution de l'établissement.

Quels sont les critères ?

Ce dispositif à vocation à **faciliter le règlement des frais de restauration, d'hébergement et de transport scolaire** ou de toute autre dépense liée à la scolarité du 1er trimestre de l'année scolaire 2020-2021 pour les familles mises en difficulté ponctuelle par l'épidémie de COVID-19.

L'aide pour motif de santé est réservée aux jeunes en situation de rupture familiale sur saisine des services sociaux ou de l'établissement.

Comment faire une demande ?

Vous pouvez **télécharger le formulaire de demande ci-dessous et contacter l'établissement scolaire** qui vous indiquera le calendrier de dépôt de la demande et les éventuelles pièces complémentaires à fournir avec le formulaire complété.

Correspondants

Service Relation aux Usagers

05 49 38 49 38

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption